

FORMATION: LE SYSTÈME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS PLACÉS

Durée: 21h - 3 jours

Prérequis: Aucun

Public : Travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues, et tout professionnel impliqué dans la protection de l'enfance.

Objectifs de la formation:

- Comprendre les enjeux et le cadre de la protection de l'enfance.
- Comprendre les profils et besoins spécifiques des enfants placés
- Saisir les enjeux juridiques, psychologiques et sociaux du placement
- Adapter sa posture professionnelle pour un accompagnement optimal
- Savoir identifier et repérer le risque de maltraitance
- Connaître les modalités de signalement et de traitement des situations de maltraitance
- Mettre en œuvre les modalités de communication relatives aux situations de maltraitance avec les personnes accueillies.

Évaluation/sanction de la formation:

- Évaluation initiale
- Évaluation finale
- Délivrance d'un certificat de réalisation et/ou attestation de formation

Qualité du ou des formateurs:

Formateur(s) possédant une expérience dans le domaine de la formation et une expertise métier.

JOUR 1: LE SYSTÈME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- Accueil et Présentation des Objectifs
- Évaluation initiale
- Cadre Légal et Définition de la Protection de l'Enfance
- Identification et Évaluation des Situations Préoccupantes
- Approches et Interventions en Protection de l'Enfance
- Communication avec les Familles et les Enfants

JOUR 2: CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS PLACÉS

- Introduction et dynamique de groupe
- Rappel Cadre légal et dispositifs du placement
- Profils et parcours des enfants placés
- Besoins fondamentaux. Impact et enjeux du placement sur le développement de l'enfant.
- Posture professionnelle et outils d'accompagnement

JOUR 3: SIGNALLEMENT DES FAITS DE MALTRAITANCE

- Notion de vulnérabilité
- Les différentes formes de violence
- Identifier les facteurs susceptibles de majorer le risque de maltraitance
- Connaître les modalités de signalement et de traitement des situations de maltraitance
- Accompagnement : des victimes - des personnes en prise avec la violence (auteurs) - des familles - des témoins - des professionnels

Délai d'entrée en formation: Dates définies à la commande

Modalités d'inscription: Commande client



Jour 1 – Le système de la protection de l'enfance

Matin

09h00 – 09h30 : Accueil, objectifs & attentes

- Contenus : Présentation de la formation, du programme, recueil des attentes + évaluation initiale.
- Méthodes : Ice-breaker + post-it sur paperboard.
- Supports : Planning affiché, paperboard.

09h30 – 10h30 : Définition et cadre de la protection de l'enfance

- Notions clés :
 - Convention internationale des droits de l'enfant (1989).
 - Notion d'« intérêt supérieur de l'enfant » (ONU, Code civil art. 371-1).
 - Triple cadre (international – national – local).
- Exemple concret : comparaison d'un cas traité différemment par l'ASE et par la justice.
- Méthode : exposé interactif (questions aux stagiaires).
- Support : diaporama.

10h30 – 10h45 : Pause

10h45 – 12h30 : Les grandes lois fondatrices

- Contenus :
 - Loi 1989 (prévention des mauvais traitements).
 - Loi 2007 (cellules de recueil des informations préoccupantes – CRIP).
 - Loi 2016 (notion de besoins fondamentaux, PPE).
 - Loi 2022 Taquet (post-majorité, interdiction des accueils hôteliers, lutte contre maltraitance institutionnelle).
- Focus sur l'évolution : passage de la notion de « maltraitance » à celle de « danger ».
- Méthodes : exposé + QCM interactif.
- Supports : textes de loi résumés, quiz.

12h30 – 13h30 : Pause déjeuner

Après-midi

13h30 – 15h00 : Rôle de l'ASE

- Contenus :
 - Missions : soutien éducatif et financier, accueil des enfants (placement, urgence).
 - 3 niveaux de protection : parentale, administrative, judiciaire.
 - Rôle des professionnels (TS, psychologues, ASFAM, PMI, juge).
- Exemple concret : parcours d'un enfant du signalement au placement.
- Méthodes : étude de cas + échanges.
- Support : schéma du circuit d'un signalement.

15h00 – 15h15 : Pause

15h15 – 16h45 : Organisation locale (ex. Alpes-Maritimes)

- Contenus :
 - Organisation hiérarchique (Président CD → DGS → DGA → directions).
 - Réseau : Maisons des Solidarités, PMI, UIP, UPE.
 - 800 agents ASE + assistants familiaux.
- Exemples : organisation d'une MSD et rôle des équipes pluridisciplinaires.
- Méthodes : étude d'organigramme + discussion collective.
- Supports : slides + organigramme ASE.

16h45 – 17h00 : Synthèse

- Résumé des lois et du rôle de l'ASE.
- Questions / échanges libres.

Délai d'entrée en formation: Dates

définies à la commande

Modalités d'inscription: Commande

client



Jour 2 – Caractéristiques des enfants placés

Matin	Après-midi
<p>09h15 – 10h45 : Caractéristiques sociodémographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Données clés (ONPE, 2024) : <ul style="list-style-type: none"> 330 000 enfants suivis / 50% en famille d'accueil. Moyenne d'âge : 10 ans. Surreprésentation des 11-15 ans et des MNA (mineurs non accompagnés). 53% garçons (62% en MECS). Motifs de placement : maltraitance, négligence, défaillance parentale, précarité, troubles de l'enfant. Méthodes : travail en sous-groupes sur des profils fictifs (élaborer une fiche socio). Supports : fiches anonymisées, stats ONPE. <p>11h00 – 12h30 : Conséquences psychiques du placement</p> <ul style="list-style-type: none"> Attachement (Bowlby) : anxieux, évitant, désorganisé. Traumatismes : stress post-traumatique, anxiété, dépression. Troubles du comportement : fugues, violence, conduites à risque. Facteurs aggravants : instabilité des lieux d'accueil, absence de soutien. Méthode : analyse de vignettes cliniques (un enfant avec trouble de l'attachement, un autre en fugue répétée). Supports : slides + témoignages. <p>12h30 – 13h30 : Pause déjeuner</p>	<p>13h30 – 15h15 : Parcours de vie & projet personnalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Types de parcours : stable, fragmenté, alterné. Ruptures : scolaires, affectives, institutionnelles. Outil du PPE (Projet Pour l'Enfant). Exemple : parcours d'un MNA avec ruptures multiples. Méthodes : sous-groupes pour construire un PPE fictif. Supports : grille PPE. <p>15h15 – 15h30 : Pause</p> <p>15h30 – 16h30 : Effets des ruptures, prévention, accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Conséquences selon l'âge (avant 5 ans, 6-12 ans, ados). Prévention : stabilité des lieux, continuité scolaire, maintien des liens familiaux. Facteurs protecteurs : famille d'accueil soutenante, suivi psy, scolarité stable. Méthodes : brainstorming + carte mentale. Support : paperboard. <p>16h30 – 17h00 : Échanges de pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Retour des stagiaires sur leur expérience. Mise en commun.

Délai d'entrée en formation: Dates définies à la commande

Modalités d'inscription: Commande client

Jour 3 – Signalement des faits de maltraitance

Matin

09h15 – 10h45 : Signaux d'alerte & signalement

- Signaux psychiques : anxiété, dépression, isolement.
- Signaux comportementaux : fugues, violences, addictions.
- Signaux physiques : blessures inexplicables, hygiène, troubles du sommeil.
- Circuit de signalement : CRIP → parquet → juge des enfants.
- Méthodes : étude de cas (repérer les signaux chez un enfant fictif + décider si signalement).
- Support : schéma CRIP, fiches cas pratiques.

10h45 – 11h00 : Pause

11h00 – 12h30 : Culture de bientraitance & maltraitance institutionnelle

- Définitions : violences en creux, négligence institutionnelle, rigidité organisationnelle.
- Démarche de bientraitance : climat de confiance, coéducation avec parents.
- Exemples : routine déshumanisante vs pratiques bientraitantes.
- Méthodes : débat en binômes (« que feriez-vous si... ? »).
- Supports : slides + grilles d'auto-évaluation.

12h30 – 13h30 : Pause déjeuner

Après-midi

13h45 – 15h15 : Travail en équipe & en partenariat

- Intérêt de la pluridisciplinarité : croiser les regards.
- Acteurs : école, PMI, ASE, justice, santé, associations.
- Importance des écrits professionnels : mémoire, transmission, traçabilité.
- Méthodes : jeu de rôle (simulation d'une réunion pluridisciplinaire).
- Support : scénario fictif de réunion.

15h15 – 15h30 : Pause

15h30 – 16h30 : Posture éthique & responsabilité

- Principes : respect dignité, justice sociale, autonomie, loyauté.
- Responsabilités : professionnelle, civile, pénale, administrative.
- Secret professionnel & partage d'informations (loi 2007).
- Méthode : débat mouvant (ex : « partager ou ne pas partager une info avec un enseignant »).
- Supports : fiches dilemmes éthiques.

16h30 – 17h00 : Évaluation & clôture

Délai d'entrée en formation: Dates définies à la commande

Modalités d'inscription: Commande client

